

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS:

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seroat refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS:

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 10 Juillet 1864.

BULLETIN DU LITTORAL.

Nous publions plus loin un avis émanant de la Préfecture des Alpes-Maritimes, relatif aux expropriations considérées comme nécessaires à l'exécution du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie, sur les territoires des communes de Nice, Villefranche, Eze et la Turbie. Nous en recommandons la lecture aux personnes de Monaco qui, ayant des propriétés dans ces communes, auront à traiter avec la compagnie concessionnaire.

Mardi dernier, dans l'après-midi, la ville de Marseille a été distraite de ses occupations par le bruit retentissant du canon. Bien que les brises d'est, qui viennent de Toulon, sa voisine, lui apportent journellement les accents de cette puissante voix, elle n'a pu s'accoutumer encore à l'entendre de trop près sans ressentir une émotion pénible. Les hommes habitués à vivre sous la protection de Mercure se décident avec peine à quitter cet ami des plaisirs calmes et modérés de la famille pour s'associer aux bruyantes manifestations du dieu des combats. Chacun entend la vie à sa guise et prend son plaisir où il le trouve. Rien cependant, qui put alarmer les mœurs paisibles des vétérans du comptoir, n'avait troublé le calme de la populeuse cité; rien de compromettant n'avait mis le feu à ses poudres. Ce canon grondant, c'était l'artillerie des forts qui échangeait des saluts avec la frégate à vapeur égyptienne *L'Ibrahimié* qui entrait dans le port. *L'Ibrahimié*, partie le 30 juin d'Alexandrie, avait à bord la mission militaire égyptienne qu'emmène avec lui M. le général Pinceteau. Les officiers composant cette mission se rendent en France pour y compléter leurs études sur ce pays, et les autres leurs études militaires, en assistant aux grandes manœuvres du camp de Châlons.

Le 11 juin dernier, le conseil municipal de Nîmes décida qu'une souscription serait ouverte dans cette ville dans le but de recueillir des fonds pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jean Rebol. Cette décision ayant été approuvée par M. le Préfet du Gard, le Maire de Nîmes vient par un arrêté du 2 juillet d'instituer une commission chargée de préparer toutes les mesures relatives à l'exécution des dispositions contenues dans la délibération du 11 juin. Cette commission s'est réunie le 4, et s'est occupée immédiatement des moyens de provoquer et de recueillir les offrandes, réservant, jusqu'à ce que le chiffre de la somme qui en proviendra soit

définitivement arrêté par la clôture de la souscription, les questions relatives à la forme et à l'importance du monument à ériger.

La commission a décidé que les souscriptions seraient reçues dès à présent au domicile de chacun des membres de la commission, et dans les bureaux des journaux qui voudraient bien se charger de les recueillir, pour être ensuite centralisées à la recette municipale. On pourra souscrire également à l'hôtel de ville, soit au secrétariat général, soit à la recette municipale, ainsi que dans les cercles.

L'appel que la municipalité de Nîmes adresse aux admirateurs du grand poète chrétien ne peut manquer d'exciter d'unanimes sympathies, particulièrement dans le Midi, dont il est une des gloires les plus pures.

A. CHAMBON.

Une lettre, arrivée d'Alexandrie au vice-consulat d'Espagne à Monaco, raconte que la culture du coton a donné, cette année, des résultats inespérés. On estime que le produit de cette récolte ne s'élèvera pas à moins de cinq millions de francs.

Voici l'avis de la Préfecture de Nice dont nous parlons dans notre bulletin:

CHEMIN DE FER
DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

Ligne de Nice à la frontière d'Italie.
ENQUÊTES.

Le public est prévenu que conformément à la loi du 3 Mai 1844, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, et à l'arrêté de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 3 juillet 1864, les plans parcellaires des immeubles considérés comme nécessaires à l'exécution du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie, sur les territoires des Communes de NICE, VILLEFRANCHE, EZE et la TURBIE, et l'état indicatif des noms des propriétaires desdits immeubles tels qu'ils sont inscrits à la matrice des rôles, seront déposés pendant huit jours consécutifs à partir du 5 juillet courant aux Mairies de ces diverses communes, où toutes personnes seront admises à en prendre connaissance et à consigner leurs déclarations et réclamations.

On lit dans le *Journal de Nice*:

Il résulte d'un relevé officiel qui nous est communiqué que le nombre des voyageurs arrivés à Nice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin, s'élève à 49,695, dont 3,968 par bateaux à vapeur et 15,727 par le chemin de fer.

Le nombre des départs a été de 18,432, dont 4,406 par bateaux à vapeur et 14,326 par chemin de fer. On peut conclure des chiffres qui précèdent que 1,263 personnes sont restées à Nice sur ce nombre de voyageurs.

RÉGATES D'ANTIBES.

Antibes, le 3 juillet 1864 au soir.

Les courses et les exercices nautiques qui ont lieu, chaque année, à l'occasion de la Saint-Pierre, ont été aujourd'hui plus animées que de coutume.

Un vent favorable a rendu les régates très-intéressantes. La population suivait les yachts des regards et à certains moments on remarquait une émotion bien prononcée sur la physionomie de ceux qui paraissaient s'attacher au succès de tel ou tel autre voilier.

Le prix de la première série a été gagné par le *Roitelet*, yacht sortant du chantier de M. Serrat, qui en est l'armateur. Décidément ce *Roitelet* prend dans le domaine de Neptune un nom qui n'est pas en rapport avec le nom qu'il porte. Il a en effet obtenu les premiers prix à Cannes et à Monaco, et partout où il s'est présenté. Toutefois nous devons constater pour rendre hommage à la vérité, qu'il ne l'a emporté que d'une seconde sur le *Mercédés*, yacht appartenant à M. Bellissime, constructeur.

Le prix de la seconde série a été décerné au *Paul, Marie-Louise*, bateau de plaisance, svelte et élégant, sortant également des ateliers de M. Serrat et appartenant à M. Félix Reibaud, conseiller de Préfecture. Ce bateau qui est un excellent voilier, a eu un grand avantage sur les autres qui, comme ceux de la première série, ont manœuvré avec la plus grande précision. Nous ne saurions trop louer les marins qui ont concouru à la direction de ces bateaux.

L'exercice de la bogue a été le dernier acte de la pièce. Les étrangers qui se trouvaient sur le quai applaudissaient aux efforts de nos jeunes mousses et à l'adresse qu'ils déployaient en parcourant la verge inclinée.

Le premier prix consistant en une montre en argent, a été décerné au jeune Bougearel dont la souplesse nous est connue depuis l'année dernière, et le deuxième prix (un couvert en argent) à l'enfant Vigliani.

On nous écrit de Toulon:

On commence à s'apercevoir que la question de Tunis pourrait fort bien se prolonger longtemps encore, et on prend des dispositions pour ravitailler l'escadre, qui a grand besoin d'être soignée, afin de la garantir des influences nostalgiques où l'on n'a pour toute distraction que le plaisir de la table; aussi le transport à vapeur *la Moselle*, qui a déjà sa cale bondée de charbon vient de recevoir l'ordre d'embarquer plusieurs centaines de tonnes de vivres et d'approvisionnements de tous genres. Ce navire devra commencer demain matin l'embarquement des subsistances, et partira sans doute dans deux ou trois jours pour le pays du soleil et de l'ennui.

S. A. R. le comte de Flandres, arrivé à Toulon, jeudi, à onze heures du matin, est reparti le même jour à quatre heures et demie du soir, après avoir employé les cinq heures de son séjour à visiter l'arsenal et les principaux navires en construction et en armement sur rade et dans

le port : le prince et ses deux aides de camp étant en tenue de voyage, ont conservé partout le plus strict incognito, et si ce n'eût été la présence de M. le vice-amiral préfet maritime qui les accompagnait, on ne se serait pas douté de la haute position sociale de ce modeste visiteur.

Depuis quelques jours, on signale une foule d'accidents malheureux ; avant-hier, c'était un matelot du vaisseau *L'Alexandre* qui s'est noyé au milieu de 2 ou 300 nageurs, sans que personne se soit aperçu de la catastrophe. Hier, la journée commencée par une pendaison, s'est terminée de même, et de tous côtés on n'entendait parler que de pendus ? Il paraît qu'il passe des épidémies de ce genre, car, dans la semaine qui vient de s'écouler, on a également trouvé des malheureux qui avaient mis fin à leur existence en s'accrochant à des arbres en rase campagne et dans des endroits assez isolés pour qu'ils ne fussent pas exposés à être dérangés dans leurs funestes projets.

Nous recevons la lettre suivante de Rome en date du 3 juillet :

Joué matin, le Saint-Père s'est rendu à la basilique de Saint-Paul hors les murs, pour assister à la messe qui a eu lieu dans cette basilique en l'honneur du grand apôtre. Après la messe, il a visité les derniers travaux qu'on a faits dans l'église, dont l'intérieur est maintenant terminé. Il reste les travaux de la façade sur laquelle on fait une grande mosaïque, d'après le dessin du professeur Minardi, le peintre le plus distingué de Rome.

Hier, le Saint-Père s'est rendu au Castrum-Pretorium pour visiter la caserne qu'on y a bâtie sous la direction de Mgr de Mérode, ministre des armes. Tous les corps de la petite armée pontificale, par ordre de Mgr de Mérode, se sont trouvés réunis en grande tenue dans ce castrum, et ils ont défilé devant le Saint-Père.

Le départ du Pape pour Castel-Gandolfo est fixé pour le 9 de ce mois.

Hier, le tribunal de la Consulte a condamné à mort un certain Martini, du royaume de Naples. C'est un jeune homme de vingt-trois ans, qui était gardien des vignes à Monte-Mario, près de Rome ; en deux jours, il avait commis trois assassinats.

On lit dans la *Revue des Eaux* de Vichy :

La façade, la couverture et les côtés latéraux du nouveau casino se terminent à grand renfort d'ouvriers, de manière à présenter un ensemble achevé extérieurement à l'arrivée de l'Empereur. Avec peine nous avons entendu quelques personnes blâmer l'emplacement de cet édifice, qui cependant se trouve là bien à propos pour dissimuler un peu les sales cabanes de l'hospice civil devenues la lèpre du quartier. Ce regret nous paraît tout aussi étrange que si quelqu'un déplorait en notre présence de voir la rue de Tournon, à Paris, masquée par le Palais du Luxembourg, et privée ainsi de la perspective de l'Observatoire, ou bien encore émettre le vœu paradoxal que le palais de la Bourse disparaisse pour niveler la place qui lui doit son nom. Le nouveau casino, succursale de l'ancien, placé au centre de Vichy, entouré d'arbres dans toute leur vigueur, nous semble aujourd'hui, par les conséquences inévitables qu'il doit produire (c'est-à-dire l'expropriation des jardins-noyer et l'enlèvement forcé du centre de la ville de l'hospice civil), très-habilement installé en face de l'établissement numéro 1, auquel il sert fort heureusement de pendentif.

Il est fort à regretter que le besoin d'un chantier attenant ait privé le côté gauche d'une seconde rangée symétrique de magasins qui en animent fort agréablement les abords. Ce qui nous semble le plus fâcheux, c'est l'irrégularité d'alignement des arbres qui se trouvent dans l'avenue arrachée dernièrement aux absurdes prétentions du Pot de terre dans sa folle lutte avec le Pot de fer. Mais cette avenue devant devenir un square, il y a lieu d'espérer qu'une heureuse modification obtenue, comme trompe-l'œil, à l'aide du transport de quelques arbres déjà forts et de la plantation de massifs, viendra en opérer la rectification. Abattre des arbres dans leur pleine vigueur est un acte de vandalisme, chaque coup de hache retentit douloureusement au cœur de tout individu bien doué, et l'Empereur lui-même a fait preuve de ce goût exquis en faisant dévier légèrement devant

ses cottages une rue nouvelle dont l'alignement correct eût menacé l'existence d'un magnifique noyer.

M. Albert Glatigny vient de faire représenter au Salon une fantaisie inédite en un acte et en vers sous le titre de *Vers les Saules*.

Cette pièce déjà audacieuse pour Paris, devait nécessairement être malencontreuse pour la province. L'auteur ne l'a pas suffisamment compris. Il s'est trompé en choisissant un sujet si plein de..... développement, de jeunesse, ce qui donnait libre essort à des expressions un peu hasardées et surtout en sacrifiant parfois trop sévèrement à la rime.

Malgré la majestueuse retraite à grand effet de plusieurs vieilles douairières — qui eussent bien pu rester sans le moindre inconvénient, — en dépit de l'espièglerie de quelques petits messieurs sans orthographe qui, par esprit de mortification sans doute, ont profité de l'occasion pour se siffler eux-mêmes, la représentation, quoique bruyante, s'est bravement terminée, grâce à la mutine gentillesse de M^{lle} Marie Protat, au comique de M. Gaudy et à l'aplomb de M. Aurèle.

Il faut bien reconnaître que le noyau des spectateurs était généralement composé d'un public intelligent, qui a parfaitement compris que, derrière cette erreur, il y avait de beaux vers et des marques incontestables de génie qui eussent été plus efficacement appréciés en lecture, au coin du feu, que derrière la rampe, et surtout que l'auteur est un jeune homme de talent et d'avenir, qui a déjà fait ses preuves, et auquel ce premier faux-pas suffira pour épurer le goût et le guider dans un genre qui lui est particulier, mais auquel le public — de province surtout — n'est pas encore initié.

Le magnifique décor qui inaugurerait cette représentation, et qui a excité un véritable cri d'admiration dans la salle entière, est dû à l'habile pinceau de M. Plantade, de Fontainebleau.

LETTRE PARISIENNE

Cette semaine, ce n'est pas la France qui a le plus occupé les Français, ce n'est pas Paris qui a charmé les loisirs du monde parisien. Il n'est question que de Londres, de la reine Victoria, de lord Palmerston et de lord John Russel. L'Angleterre ressemble, en ce moment, à une cible immense où chacun veut lancer sa flèche !

Et les Anglais sentent si bien eux-mêmes que les épigrammes sont méritées, qu'ils se montrent tout aussi empressés que nous à railler leur gouvernement.

Lord John — c'est ainsi qu'à Londres on nomme lord John Russel — lord John, dit le *Punch*, en faisant des vœux pour le Danemark, rappelle les touchants discours que l'agneau fait entendre au loup.

Le *vieux Pal*, comme disent les Anglais pour désigner lord Palmerston, le *vieux Pal* n'est plus que l'ombre de lui-même, et les glaces de l'âge ont refroidi sa bouillante politique d'autrefois.

Pour nous, en France, si nous obéissions aux entraînements d'un patriotisme étroit, nous pourrions cribler de traits la politique anglaise, et nous applaudir de voir lord Palmerston passer par le trou de l'aiguille dont il nous menaçait en 1840.

Mais ce sont là de mesquines satisfactions. L'égoïsme des nations est plus misérable encore que l'égoïsme des individus. Trêve de railleries ! La situation n'a rien qui prête à rire. L'antagonisme du Nord et de l'Occident de l'Europe se dessine de jour en jour plus nettement. Allons, John Bull ! Allons, Jacques Bonhomme ! Il est temps de vous rappeler que vous avez mêmes idées, mêmes intérêts, mêmes tendances et même civilisation, et, en présence des grands jours qu'on voit poindre à l'horizon lointain, n'allez pas renouveler la sotte rivalité de Sparte et d'Athènes devant Philippe de Macédoine !

On a écrit de mille manières, de Londres, que le peuple anglais se trouve trop riche pour faire la guerre. A Paris, d'un autre côté, on entend dire parfois que la capitale de la civilisation sera, quoi qu'il arrive, l'Athènes du monde moderne. D'un côté, on a le pain ; de l'autre, le plaisir. En serions-nous arrivés au *Panem et circenses* ?

Espérons qu'il n'en sera pas ainsi. Le théâtre a pourtant été le grand sujet de nos conversations depuis huit jours. L'inauguration du régime de la liberté d'exploitation théâtrale est l'événement de la semaine.

Disons-le tout de suite, la liberté du théâtre a tristement inauguré son règne. Pas un théâtre nouveau ; pas une pièce nouvelle ; pas une combinaison originale. Au contraire, je constate que, pour fêter la liberté naissante, sept théâtres faisaient relâche ! On ne peut pas plus tristement débiter. Décidément, au point de vue de la composition, comme au point de vue de l'exploitation, le théâtre fait une piteuse figure, et je suis bien forcé de convenir avec Bilboquet que *l'art est dans le marasme*.

Ce n'est pas la première fois que la liberté a été accordée au théâtre. Au siècle dernier, la liberté d'exploitation passa à son tour par la large porte de 1789. Toutes nos libertés y firent tour à tour leur entrée, et, en 1791, un décret autorisa la liberté d'exploitation.

J'ai cherché à connaître l'effet produit, à cette époque, par le régime nouveau, et je tiens à le constater ici.

Quel était, en 1791, le courant des esprits ? La philosophie avait mis les sentences à la mode ; les souvenirs de l'antiquité remplissaient les imaginations et faisaient vivre la tribune, les livres et les journaux ; enfin, les orages de la révolution mettaient dans toutes les bouches les appels au patriotisme et à la liberté.

Vous voyez, dès lors, quel dut être, dans un pareil milieu, l'entraînement du spectacle. Les pièces choisies firent écho aux bruyantes manifestations du peuple. En consultant les programmes des spectacles, après la promulgation du décret, je trouve, par exemple, que les emportements de l'opinion étaient tellement passionnés, que les théâtres trouvaient profit à donner partout la même pièce. C'est ainsi que *Brutus* figure en tête de la plupart des affiches.

La Comédie-Française : — *Brutus*.

Le théâtre des Comédiens-du-Temple : — *Brutus*.

Le théâtre des Délassements-Comiques : — *Brutus*.

Le théâtre des élèves de l'Ecole dramatique : — *Brutus*.

Le théâtre des Associés : — *Brutus*.

Le théâtre de l'Ambigu-Comique : — *La Mort de César*.

Brutus et *César*, tels étaient les deux noms prononcés partout, et je n'ai pas besoin de vous dire le nom que l'on immolait et celui qui était glorifié.

Le décret de 1791 nous donne au moins un vivant souvenir. Mais je me demande aujourd'hui ce que pourra dire le critique qui consultera l'histoire de notre théâtre, pour y chercher l'effet du décret qui nous a rendu la liberté. Jusqu'à présent, à Paris, il se résume par trois mots — Rien, rien, rien.

Parlez-moi de la science. A la bonne heure ! Si l'art est terne et décoloré, la science, au moins, est vaillante est pleine de vie. C'est elle qui tient, aujourd'hui, le haut bout du pavé. Autant l'Académie française paraît se mourir dans le vide, autant l'Académie des sciences agite et passionne les esprits.

J'en ai eu une preuve, cette semaine, en assistant à la conférence donnée par M. Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine, à Paris. Vous savez que M. Joly est un des trois savants qui plaident, depuis cinq ans, devant l'Académie des sciences et devant l'opinion, la cause de la génération spontanée.

Deux doctrines sont en présence. D'un côté, se trouve l'hétérogénie ou la génération spontanée, chaleureusement défendue par MM. Pouchet, Joly et de Musset; de l'autre côté, l'homogénie, qui est la négation de la doctrine de l'hétérogénie, et que M. Pasteur défend contre ces trois adversaires. J'ajoute, enfin, pour compléter l'exposé de la question, que l'Académie des sciences, sans avoir nettement formulé son jugement, est pourtant de l'avis de M. Pasteur et paraît disposée à frapper la doctrine de la génération spontanée.

« Frappe, mais écoute », répondent les trois savants qui ont consciencieusement étudié cette question depuis cinq ans, et c'est pour plaider leur cause, injustement condamnée au silence par l'Académie, que M. Duruy avait autorisé la conférence faite par M. Joly.

J'ai assisté à la conférence. Sans entrer ici dans l'analyse d'une question ardue, étrangère à mes études, et qui divise, comme vous le voyez, les savants les plus éminents, toutefois, j'ai à cœur de vous faire connaître tout un côté des considérations présentées par M. Joly, et qui me paraissent précisément répondre aux préoccupations les plus légitimes de l'opinion.

C'est, au fond, la question du miracle de la création de l'homme qui se débat par ce problème, et c'est pour cette raison que le sentiment public s'y intéresse et que la discussion a eu un retentissement inaccoutumé. Or M. Joly m'a paru s'attacher à mettre de côté les susceptibilités religieuses. Dans un rapide exposé historique de la science générale, il a montré, aux applaudissements de l'assemblée, que toutes les découvertes de la science n'avaient pas plus nui à l'autorité de la religion que la découverte de l'Amérique n'avait nui à la marche du genre humain. Il a rappelé qu'autrefois des pères de l'Eglise, et de nos jours des esprits profondément religieux, et, entre autres, le cardinal Bonnet, avaient étudié ou permis d'étudier devant eux cette grande question. Il a fait comprendre, enfin, que ce problème ne peut rien changer au plan providentiel de la création, dans lequel l'homme ne peut occuper que la place qui lui a été assignée par Dieu. *Ce que l'homme est aux yeux de Dieu, il est, et rien de plus. — Quod homo est in oculis Dei, hoc est, non amplius.*

On nous écrit de Paris :

Il est convenu que la vie du monde élégant a deux saisons : la saison d'hiver à Paris, où l'on s'occupe à grand bruit de bals, de musique et de toilette; et la saison d'été aux eaux, où, pour varier, l'on s'occupe de toilette, de musique et de bals. De Charybde en Scylla!

La vie des eaux se divise en deux mondes : les bains de mer et les eaux thermales. La mer ! la mer ! se dit le marchand de la rue St-Denis, et il part pour l'une de ces villes à casinos qui enguirlandent aujourd'hui tout le littoral de la France.

Les marins baigneurs de Dieppe, de Trouville, de Boulogne, du Havre, de Honfleur, entendent tous les ans les innocentes questions qu'inspire aux bonnetiers retirés le spectacle de la mer.

Vous connaissez la jolie caricature du Parisien visitant un bateau à vapeur de la force de cinq cents chevaux, et demandant à voir les écuries. Ne croyez pas,

au moins, que cette plaisanterie dépasse les bornes des naïvetés commises.

Ces jours derniers, M^{me} X..., qui a conquis, par vingt années passées dans les fruits secs, le droit d'aller contempler l'Océan, arrivait à Dieppe toute rayonnante. C'était son premier voyage. La mer ! Voilà donc la mer !

Le lendemain, elle prend son premier bain et en causant avec son Laigneur, elle lui dit : — « Mon Dieu ! je vois bien les bateaux à vapeur, je vois bien les marins, je vois bien la mer, je vois bien le sable, les galets et les coquillages ; mais où donc est la rose des vents ?

Les bains de mer ne composent que la première étape de cette odyssée brillante que parcourt l'été le monde du *high life*, ce *tout Paris* qui mène la vie à grandes guides. C'est à Hombourg, c'est à Monaco, c'est à Spa, c'est à Bade, que tourbillonne, sans s'arrêter jamais, l'essaim des buveurs d'eau.

Les buveurs d'eau ! Vous souriez, n'est-ce pas ? Et, en effet, Bade et Hombourg n'attirent que les esprits malades de la fièvre du jeu. Les eaux de Bade et Hombourg ressemblent aux glaces et au punch du 113 et de Frascati. C'est la rouge et la noire, c'est le trente et quarante, c'est la roulette qui produit ce mouvement perpétuel.

Donc, la mode et la roulette attirent les élégants, les désœuvrés et les gandins du demi-monde européen. Mais, en parlant du demi-monde, je dois vous dire que les baronnes d'Ange qui peuplent les régions baptisées par M. Alexandre Dumas fils, tendent, chaque année, à accaparer, aux eaux comme à Paris, toute la place ! Elles sont là, fières, hardies, triomphantes. Robes extravagantes, ceintures bouffantes, cheveux en boudin sur le cou, en buisson sur le front et un regard à vous demander : la bourse ou la vie ! Notez que leurs airs cavaliers sont encore rehaussés par leur toilette masculine, car vous saurez que ces reines du jour ont aujourd'hui une mode toute particulière, qui consiste à prendre tout leur habillement aux hommes. Elles ont un chapeau d'homme, une cravate, un paletot, des bottes, une canne, et, comme elles commencent à fumer ostensiblement la cigarette, je me demande s'il restera bientôt quelque chose pour les distinguer de l'homme.

Le joli village de Fiskill Landing, situé sur les bords pittoresques de Hudson, en Amérique, vient d'être le théâtre d'une épouvantable tragédie.

Une jeune femme appartenant à une riche famille de New-York avait fait, il y a quelques mois, la connaissance d'un docteur spiriste. Douée d'une imagination ardente et enthousiaste, elle devint bientôt une fervente adepte du spiritisme. Elle racontait sans cesse à ses amies les merveilleuses communications qu'elle avait avec le monde des esprits, et exprimait l'espoir qu'elle ne tarderait pas à quitter la terre pour aller vivre dans ces régions supérieures où l'âme, dégagée de son enveloppe corporelle, pourrait déployer hardiment ses ailes. Que la vie ici bas était triste et misérable, comparée à celle qu'on menait dans ces espaces infinis, au milieu de ces étonnantes splendeurs prodiguées par la bonté de Dieu pour la satisfaction des intelligences pures ! Là, tout était ordre et harmonie ; ici, les haines, les vengeances, les violences sanglantes de la guerre civile ! Elle aspirait donc après le jour heureux où elle échapperait aux misères sans nombre de ce monde pour se livrer aux joies sans fin de l'existence spirite.

On comprend que de pareilles idées excitèrent de vives alarmes parmi ses parents et ses amis. Son mari, pensant que le séjour de la campagne aurait pour effet de calmer son exaltation, la conduisit à Fiskill Landing, où elle connaissait différentes personnes. Le changement de ses habitudes, la beauté du pays, les promenades sur les bords de l'Hudson, une vie douce et tranquille, pleine d'intimité et d'affection, ces diverses causes semblèrent produire le meilleur résultat. Elle devint un peu gaie et prenait la part plus active aux plaisirs qu'on multipliait autour d'elle. Le mari, voyant que les choses avaient une tournure aussi favorable, était retourné à New-York, des affaires importantes l'appelant à la ville. Il reçut quelques jours après son arrivée une lettre très-affectueuse de sa femme qui le priait de lui envoyer ses deux enfants. Les douces caresses de ces derniers la dédommageraient un peu de l'éloignement obligé du père.

Il s'empressa de satisfaire à cette demande. Hélas ! il

ne s'attendait guère au coup terrible qui allait le frapper ! Espérant que la présence et les caresses de ses enfants contribueraient à ramener le calme dans l'imagination troublée de sa jeune femme, il comptait recevoir bientôt une nouvelle lettre qui serait une preuve évidente des progrès de sa guérison.

La jeune mère, qui avait une nature très-aimante, parut excessivement heureuse de revoir ses enfants. Ce furent des baisers, des caresses incessantes, des larmes de bonheur. En voyant cette touchante scène de famille, qui aurait pensé au drame terrible qui se préparait ? La jeune femme, sous l'influence des sentiments maternels, semblait avoir oublié complètement ses rêves spiritistes, les merveilles et les joies de l'autre monde, pour s'abandonner avec ivresse aux jouissances intimes de celui-ci. Ses amis ne doutaient plus de sa guérison prochaine et complète.

Le lendemain, elle ne descendit pas au déjeuner. Bien que ce fût contraire à ses habitudes, on remarqua à peine son absence. Mais deux ou trois heures plus tard on commença à s'inquiéter de ne pas la voir descendre. Une domestique, qu'on avait envoyée pour s'informer si elle était indisposée, revint dire que la porte de sa chambre était fermée à clé. Elle l'avait appelée à plusieurs reprises, mais elle n'avait obtenu aucune réponse. On se rendit aussitôt sur les lieux pour chercher à découvrir le mystère de ce silence et de cette absence. On ouvre de force la porte. Quel horrible spectacle ! La jeune femme est gisant dans une mare de sang. Elle a deux blessures mortelles dans la région du cœur. Les deux enfants, égarés, sont à côté de leur mère.

Une lettre qui se trouve sur une table donne l'explication de ce drame affreux.

Le calme qu'on avait remarqué chez la malheureuse folle n'était qu'apparent. Elle était plus que jamais dégoûtée de la vie terrestre. Elle déclarait à son mari, dans cette lettre fatale, qu'elle était résolue à aller dans le monde des esprits, vivre avec ce qu'elle aimait le plus tendrement. Elle ajoutait qu'elle espérait qu'il la rejoindrait bientôt, pour rendre encore plus parfaite et plus belle sa nouvelle existence.

EMPRUNT PONTIFICAL DE 1864.

Personne n'ignore la position difficile que les événements ont fait à la Papauté.

Battu en brèche par les passions révolutionnaires, l'antique édifice sur lequel repose la civilisation chrétienne ne se soutient que par la fermeté invincible du Successeur de Pierre.

Depuis plusieurs années le St-Père, injustement dépouillé de la plus grande partie de ses Etats, est obligé de demander à la générosité des fidèles les ressources nécessaires pour soutenir la grande lutte où sont engagés les droits et les intérêts de la catholicité.

Chaque fois qu'un appel a été adressé au monde chrétien par le Chef Auguste de l'Eglise, c'est par un élan unanime de dévouement que les populations catholiques y ont répondu.

La France s'est toujours distinguée par le zèle dont elle a fait preuve en ces circonstances et par le pieux empressement qu'elle a mis à manifester ses sentiments de reconnaissance envers la Papauté.

Par une insigne faveur, Sa Sainteté le Pape Pie IX a daigné confier à M. André Langrand-Dumonceau, Directeur de la *Banque du Crédit foncier et industriel*, à Bruxelles, la négociation d'un emprunt dans le monde catholique.

M. Langrand-Dumonceau a accepté avec gratitude cette haute mission, convaincu que si la charge était lourde, il trouverait dans le concours généreux de la France l'appui nécessaire pour mener à bonne fin cette grande entreprise.

C'est dans cette conviction qu'il prie MM. les membres du clergé de bien vouloir mettre en œuvre les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour recueillir le plus grand nombre possible de souscriptions à l'Emprunt Pontifical.

Il désire à cette fin que l'on désigne à ses correspondants la personne qui, dans chaque paroisse, peut mieux, par sa position, ses principes et son attachement bien connu à la cause catholique, assurer le succès de l'opération, à laquelle tout bon catholique doit s'intéresser.

Cet emprunt devant être émis dans les conditions les plus économiques, M. Langrand-Dumonceau a cru devoir s'en charger gratuitement.

Il est d'ailleurs suffisamment récompensé par le choix que le Saint-Père a bien voulu faire de sa maison, et il est heureux et fier de pouvoir mettre au service d'une si noble cause tout ce qu'il y a en lui d'énergie et d'activité.

Les titres de l'emprunt sont de 100, 500, 1,000 fr., rapportant 5 p. 100 remboursables au pair en trente-six ans par voie du tirage annuel.

Il ne peut échapper à personne qu'il importe, aujourd'hui surtout, d'attacher à cet emprunt la portée d'un triomphe moral pour la cause de l'Eglise et de la Papauté.

Il faut qu'il atteste avec éclat la vitalité du principe catholique, et qu'il soit en même temps une consolation pour le cœur magnanime du Souverain Pontife, qui défend avec une si admirable constance les droits de la justice et de l'humanité.

Il aura ce caractère si l'on parvient à émettre cet emprunt au pair. Nous pouvons compter d'ailleurs sur le secours de tous nos frères à l'étranger, puisque le gouvernement romain, dès aujourd'hui, invite, par l'intermédiaire des Nonces accrédités près des puissances catholiques, tous les fidèles à participer à la mesure financière récemment décrétée.

Il est en effet impossible qu'une entreprise exigée par la défense d'une cause aussi sacrée que celle du pouvoir temporel du Saint-Siège ne rencontre pas d'universelles sympathies.

On voudra bien remarquer cependant que l'emprunt pontifical, considéré au point de vue exclusivement financier, ne présente pas moins d'avantages ni de garanties que les entreprises du même genre auxquelles les gouvernements ont souvent recours à notre époque.

En effet, les titres de l'emprunt qui s'ouvre rapportent 5 p. 100 et sont remboursables en trente-six ans par voie de tirage. Ils permettent aux familles catholiques qui tiennent à honneur de donner au Saint-Père un témoignage de dévouement de réaliser leur pensée généreuse tout en donnant à leurs intérêts une légitime satisfaction. Elles peuvent, en effet, vendre d'autres valeurs qu'elles possèdent ne rapportant que 4 à 5 p. 100, et en consacrer le produit à l'acquisition des titres de l'emprunt pontifical.

Il est à peine besoin de rappeler l'exactitude avec laquelle le gouvernement romain a l'habitude de faire honneur à ses engagements.

EMPRUNT ROMAIN 5 % DE 50 MILLIONS DE FRANCS.

(Décreté par bref Pontifical du 26 mars 1864).

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1^o Les obligations de 1,000, 500 et 100 francs, seront

émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre.

Les conditions sont celles de l'emprunt de 1860; la souscription entraîne le versement immédiat.

2^o La rente de 5 % prendra cours à partir du 1^{er} avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n^o 3, chez les Agents et les banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

Les souscripteurs profiteront ainsi des intérêts courus depuis le 1^{er} avril dernier.

3^o L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au 1^{er} juillet, et le remboursement des certificats sortis, 1^{er} octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 % du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n^o 3.

On peut verser les fonds dans les succursales de la Banque de France, au crédit de M. Alfred de Bizemont, rue du Helder, n^o 3.

M. L. Vitet, de l'Académie française, vient de faire paraître, chez Michel Lévy frères, quatre volumes d'*Etudes sur l'histoire de l'art*, comprenant l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes. On sait trop quelle autorité s'est acquise l'éminent écrivain, par les nombreux travaux d'esthétique et d'archéologie dont il a déjà doté notre littérature, pour que nous ayons besoin de dire l'importance qui s'attache à l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui. Ces belles *Etudes*, dont nous nous bornons à signaler l'apparition, compteront certainement parmi les meilleurs livres de notre époque.

ALPHONSE CHARBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Juillet 1864.

NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	m. d.
ID.	b. Miséricorde,	c. Viale,	id.
ID.	b. St-Laurent,	c. Gazzolo,	id.
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest

SAVONE.	b. Acqua Santa,	c. Benvenuto,	chiffons
PORT MAURICE.	b. St-Augustin,	c. Cudda,	ardoises
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
FINALE.	b. Conception,	c. Ginochio,	oignons
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
ID.	b. Solferino,	c. Sibono,	m. d.
ST-REMO.	b. St-Laurent,	c. Gazzolo,	briques
MENTON.	b. Albatros,	c. Palmaro,	en lest
FINALE.	b. Conception,	c. Sacone,	m. d.
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
CETTE.	b. Belle Brise,	c. Verrando,	vin

Départs du 2 au 8 Juillet 1864.

NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
ST-REMO.	b. St-Laurent,	c. Gazzolo,	m. d.
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	id.
MENTON.	b. Acqua Santa,	c. Benvenuto,	chiffons
NICE.	b. St-Augustin,	c. Cudda,	ardoises
ID.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
ID.	b. Conception,	c. Ginochio,	oignons
ID.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
VINTIMILLE.	b. Solferino,	c. Sibono,	m. d.
ST-REMO.	b. St-Laurent,	c. Gazzolo,	en lest
MENTON.	b. Albatros,	c. Palmaro,	citrons
NICE.	b. v. Palmaria,	c. Imbert,	en lest
MENTON.	b. Belle Brise,	c. Verrando,	vin

Bulletin Météorologique du 3 au 9 Juillet 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRÈDE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
3 juillet	23	25	24	beau	nul.
4	23	24	24	id.	id.
5	24	26	26	id.	id.
6	24	25	27	id.	id.
7	24	26	27 5/10	id.	id.
8	24	25	28	id.	id.
9	24	26	28	id.	id.

MONACO 1864 — Imprimerie du Journal de Monaco.

HUILE DE

(DE FOIE FRAIS DE MORUE) Affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. (Elle donne de l'embonpoint) Douce et facile à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. Mention honorable. — En gros, chez M. FOUQUE, pharmacien à Nice; en détail dans toutes les bonnes pharmacies; à Monaco, chez M. MURATORE, pharm.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
MELANOGENE
 De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.
 Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.
 Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

GRAND HOTEL DE PARIS
 Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.

Compagnie Coloniale
 ÉTABLISSEMENT MODÈLE
 pour la Fabrication spéciale
 DES
CHOCOLATS
 DE
QUALITÉ SUPÉRIEURE
 Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.
ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 132
 Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

BAINS DE MER DE MONACO.
 NOUVELLE SOCIÉTÉ
GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT.
BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS.
 La maison des Bains, située sur le port, offre aux familles étrangères la cure la plus complète par l'HYDROTHERAPIE, à l'eau douce et à l'eau de mer.
 La température, toujours élevée et tiède à Monaco, est la même pendant l'hiver que celle de Paris dans le mois de juin et de juillet.
 Vaste et magnifique Casino, récemment élevé en face de la mer. MM. les étrangers y trouvent, pendant toute l'année, les distractions et les agréments des Bains d'Allemagne, tels que Hombourg, Ems et Baden-Baden.
SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE, DE BILLARD ET DE BAL.
CONCERT CHAQUE JOUR, l'après-midi et le soir, dans la grande salle de bal.
 Hôtels, Villas et maisons meublées : prix modérés. — Station télégraphique.
 On se rend de PARIS à MONACO en 24 h.; — de LYON, en 15 h.; — de MARSEILLE, en 8 h., par le chemin de fer de la Méditerranée en passant par Nice. — Trajet de Nice à Monaco en 1 h., par un service permanent de bateaux à vapeur.
SERVICE RÉGULIER EN VOITURE: bureaux à Nice, boulevard du Pont-Neuf; à Monaco, place du Palais.
SERVICE DU BATEAU A VAPEUR
LA PALMARIA
 Départs de Nice : — 11 h. du matin. | Départs de Monaco : — 1 h. du soir.
 — 5 h. du soir. | — 10 h. 1/2 du soir.